AL.2.1985-1063

Philosophie, buts et dimensions des programmes

Early Childhood Services

Alberta
EDUCATION

DDN5981530

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/earlychildhoodse00albe

CANADIANA
C1
DEC - 3 1985

Early Childhood Services

Philosophie, buts et dimensions des programmes

Alberta Education
Janvier 1984

La publication du présent document relève du ministre de l'Éducation conformément à l'article 6 du **Department of Education Act**.

1) Participation des parents
2) Nutrition
3) Développement physique
4) Créativité
5) Développement intellectuel
6) Développement affectif
7) Développement social
8) Image de soi
9) Développement de l'enfant

- pourquoi?
- qu'est-ce?

Ensemble de dimensions en harmonie

10) Quoi? Comment?
11) Interdépendance des dimensions des programmes

Table des matières

INTRODUCTION iii

I. PHILOSOPHIE D'EARLY CHILDHOOD SERVICES

A. Postulats 1

B. Principes 2

II. BUTS D'EARLY CHILDHOOD SERVICES 5

III. DIMENSIONS DES PROGRAMMES 6

Introduction 6

1. Développement de l'image de soi 7

2. Santé et développement physique 7

3. Développement social 10

4. Développement affectif 11

5. Développement intellectuel 11

6. Développement de la créativité 13

7. Participation des parents 14

8. Perfectionnement du personnel 15

9. Coordination des services communautaires 15

BIBLIOGRAPHIE 16

Introduction

Early Childhood Services (ECS), Alberta Education, a pour tâche de fournir un réseau structuré de services et de programmes locaux, régionaux et provinciaux conçus pour satisfaire les besoins fondamentaux et spéciaux* des jeunes enfants et de leurs familles. Font partie du réseau, les ministères qui offrent des services sociaux et éducatifs ou des services de santé et de loisirs pour les enfants et leurs familles et ceux qui ont pour responsabilité la formation du personnel.

Le présent document définit ce que les services aux jeunes enfants (ECS) se proposent de réaliser auprès des enfants, de leurs familles et de la communauté. Il s'adresse aux parents, au personnel et aux services communautaires et est destiné à les orienter dans leurs efforts pour créer, mettre sur pied et évaluer les programmes locaux, régionaux et provinciaux. Il a également pour but de les aider à identifier les besoins des parents et les besoins de perfectionnement du personnel. La philosophie, les buts et les dimensions des programmes visent tous les programmes d'ECS, y compris ceux qui ont une orientation linguistique, culturelle ou spirituelle bien définie.

Définitions

Certains termes sont employés à maintes reprises dans le texte et se définissent comme suit:

Programme d'ECS:
Il s'agit de tout programme pour enfants, parents et personnel ayant des buts et des objectifs éducatifs, subventionné par Alberta Education en vertu du programme d'Early Childhood Services, qui fait appel aux services de divers ministères et agences communautaires.

Éducation:
Dans le présent document, les termes éducation et éducatif comprennent toute expérience qui contribue au développement global de l'enfant. Dans ce sens, l'éducation est une responsabilité que se partagent le foyer, l'école, l'église et la communauté.

Personnel:
Le personnel comprend tous ceux qui administrent, réalisent ou soutiennent les programmes d'ECS, tels que

coordonnateurs, enseignants, instructeurs assistants, aides et bénévoles qui travaillent auprès des jeunes enfants dans un programme d'ECS.

Dimension de programme:
Une dimension est une composante essentielle de tout programme d'ECS. La description de chaque dimension fait ressortir les bienfaits espérés pour l'enfant, les parents, le personnel et la communauté.

Services communautaires:
Ce terme comprend les ministères, les agences et les personnes qui procurent aux jeunes enfants et à leurs familles des services sociaux, éducatifs, de santé et de loisirs; e.g., régies de santé, services de loisirs, garderies, bureaux régionaux d'économie domestique, associations de bienfaisance et autres groupes d'aide communautaire.

* Les besoins fondamentaux sont les besoins physiques, affectifs, sociaux, intellectuels et créatifs de tout jeune enfant. Les besoins spéciaux sont ceux pour lesquels on doit faire appel à des particularités exceptionnelles dans le développement de l'enfant.

Première partie
Philosophie d'Early Childhood Services

A. Postulats

Les postulats qui sont à la base d'Early Childhood Services (ECS) comprennent:

1. **L'enfant**

- Chaque enfant est unique. Certains ont des aptitudes qu'on ne trouve pas chez les autres enfants.
- Les parents et la société doivent fournir aux enfants les moyens de développer leurs aptitudes au maximum de leur potentiel.
- La dignité et la valeur de chaque enfant doivent être respectées et cultivées.
- L'enfant se développe tout à la fois sur les plans physique, affectif, intellectuel, social et sur le plan de la créativité. Tous ces plans sont interdépendants et ont une importance égale dans le développement de l'enfant.
- L'enfant dont les besoins sont satisfaits a plus de chance de devenir une personne en santé, responsable et sûre d'elle.
- L'enfant est animé d'une curiosité naturelle qui, si le milieu est favorable, le pousse à apprendre. Il est important de créer des conditions propres à stimuler cette curiosité.
- Le jeu est essentiel à l'apprentissage de l'enfant.
- L'enfant handicapé a les mêmes besoins fondamentaux que les autres enfants. Il a également des besoins qui découlent directement ou indirectement du handicap.
- Il est préférable de prévenir les problèmes que de les guérir.

2. **La famille**

- La dignité et la valeur de la famille doivent être respectées et cultivées.
- La famille, sous toutes ses formes, est une institution fondamentale qui joue un rôle important dans la société. On doit reconnaître et favoriser sa contribution à la satisfaction des besoins fondamentaux et spéciaux de l'enfant.
- La contribution des parents et d'autres personnes est essentielle au succès des programmes.
- Les parents possèdent le droit et la responsabilité de participer à la création, à la mise sur pied et à l'évaluation des programmes destinés à leurs enfants et à eux-mêmes.

3. **Le personnel**

- Pour que les programmes réussissent, le personnel doit posséder les connaissances, les attitudes, la motivation et les habiletés nécessaires à la satisfaction des besoins des enfants et de leurs parents.
- Pour répondre à la diversité des besoins des jeunes enfants et de leurs parents, il sera parfois nécessaire de faire appel à des personnes de formations diverses.

4. **La communauté**

- Pour respecter les particularités culturelles, économiques et géographiques des individus, des familles et des communautés, les programmes doivent être flexibles et adaptés aux besoins.
- La décision de créer un programme ECS ou d'y inscrire des enfants qui n'ont pas atteint l'âge scolaire obligatoire doit être laissée à la discrétion des commissions scolaires et des parents.
- On doit donner priorité aux enfants handicapés et à ceux qui habitent les zones défavorisées.
- Certaines personnes ressources dans la communauté peuvent aider à répondre aux besoins fondamentaux et spéciaux des enfants et des familles.
- Il est préférable que les services rendus soient le résultat d'une action globale, coordonnée et interdisciplinaire pour bien répondre aux besoins des enfants, des parents, du personnel et de la communauté.

B. Principes

Early Childhood Services (ECS) s'appuie sur les principes suivants:

1. **Le développement humain est un processus continu, ordonné et fondé sur l'interaction**

Le développement humain est un processus continu qui commence par l'acquisition d'habiletés simples qu'on perfectionne graduellement et qu'on intègre à d'autres habiletés dans des ensembles toujours plus complexes. Par exemple, l'enfant marche avant de courir, babille avant de parler et joue seul avant de jouer avec les autres.

Chaque enfant a un rythme de croissance qui lui est propre. Il se développe à la fois sur les plans physique, affectif, intellectuel, social et créatif. C'est une personne active, sensible, intelligente et créatrice qui a des rapports avec autrui. Ces aspects du développement sont interdépendants et se réalisent dans les interactions de l'enfant avec son milieu physique (matériel) et social (interpersonnel). L'enfant est influencé par son environnement et exerce, à son tour, une influence sur ce dernier en agissant sur le comportement des autres.

Chaque niveau de développement influe directement ou indirectement sur tous les autres niveaux. Par exemple, la qualité du régime alimentaire (avant et après la naissance) affecte la façon dont l'enfant grandit, se sent et apprend.

Les traits physiques peuvent exercer une influence sur la personnalité, l'image de soi, les attitudes, les émotions et les rapports avec les autres. Le développement du langage favorise l'éclosion de la pensée. L'anxiété et le stress peuvent diminuer la capacité de résoudre les problèmes et de s'entendre avec les autres.

Tout enfant a besoin d'attention, d'acceptation et d'amour. Il a aussi besoin de vivre et d'exprimer ses émotions, d'être en santé et actif physiquement, d'apprendre à penser et à bien s'exprimer, d'entretenir des rapports avec autrui et de manifester son originalité. Tout enfant a besoin de développer une attitude responsable à l'égard des autres enfants et de la société. En satisfaisant ces besoins, par une approche intégrée, on contribue au développement global de l'enfant.

2. **Les premières années constituent une période de croissance particulièrement importante**

De nombreuses études indiquent que les premières expériences (y compris celles avant la naissance) vécues par un individu influent sur sa santé, sa croissance physique, ses aptitudes intellectuelles et sa personnalité.

On estime que l'enfant est très sensible aux influences du milieu durant les premières années. Indépendance, initiative, créativité, capacité de prendre des décisions, d'apprendre, d'établir des rapports avec autrui, image de soi ont toutes leurs racines dans cette période. L'enfant doit donc grandir dans un climat de confiance et être stimulé afin que ses besoins fondamentaux soient comblés.

3. **L'image de soi est importante dans le développement humain**

L'image de soi est la perception, à la fois intellectuelle et affective, qu'un individu a de lui-même. C'est par cette image qu'il prend conscience, entre autres, de son apparence, de ses aptitudes et de son rang.

Par la façon dont elles traitent l'enfant, les personnes importantes dans sa vie - famille, pairs et enseignants - exercent une influence considérable sur le développement de l'image de soi, en particulier durant les premières années quand l'image de soi commence à prendre forme. En

interprétant la façon dont les autres le perçoivent, l'enfant apprend à s'estimer et décide de sa compétence et de sa valeur.

L'estime de soi découle d'une image de soi positive et de l'acceptation de soi-même comme personne valable. Le comportement de l'enfant est influencé par son image de soi. En général, l'enfant qui s'estime est prêt à tenter de nouvelles expériences; il tend à acquérir une plus grande gamme d'habiletés et à former des liens avec les autres plus facilement que l'enfant qui se sent inadéquat. Les enfants ont besoin d'expériences qui suscitent et confirment leurs sentiments de compétence et de valeur. Ceci leur permet de développer leur image de soi et de se percevoir comme individus adéquats.

4. L'enfant apprend à travers ses interactions avec le milieu

Le jeune enfant est naturellement curieux. Il apprend en explorant son environnement et en expérimentant avec ce qu'il y trouve. Il apprend également en imitant le comportement des autres et par l'encouragement qu'il reçoit sous la forme d'affection et d'approbation. L'enfant a une perception du monde différente de celle de l'adulte. Il lui faut du temps pour apprendre à connaître et à comprendre son environnement. L'enfant réfléchit en termes très concrets; il porte son attention sur les caractéristiques immédiatement observables des choses et des êtres, telles que la forme et la couleur. C'est ainsi qu'il jette les fondements de la pensée abstraite et logique qui viendra plus tard. L'enfant a donc besoin de vivre des expériences concrètes, avant d'être en mesure de comprendre les concepts abstraits. Par exemple, en jouant avec des contenants de grandeurs et de formes différentes, l'enfant se familiarise avec des concepts comme le poids et la grandeur, à un niveau qui lui est accessible. Plus tard, il pourra saisir des concepts plus abstraits comme la densité et le volume.

Au fur et à mesure de son apprentissage, l'enfant intègre les nouvelles connaissances à son bagage antérieur ou révise ses conceptions pour tenir compte des nouvelles idées. Le jeune enfant apprend le mieux dans des situations qui lui font vivre des expériences diversifiées, enrichissantes et qui font appel aux sens (toucher, vue, ouïe, odorat, goût) et au mouvement corporel. Plus les expériences de l'enfant sont diversifiées, plus large sera la base pour la formation d'idées, le développement du langage, la solution de problèmes et l'expression des pensées et des sentiments.

L'imagination comprend l'aptitude à donner plus d'une réponse à une question ou plus d'une solution à un problème, à trouver des usages nouveaux et inattendus pour les objets de tous les jours et à faire preuve de créativité dans le jeu. On peut aider l'enfant dans ses découvertes en lui demandant "Qu'est-ce qui se passerait si...?", en lui posant des questions auxquelles plusieurs réponses sont possibles et en lui fournissant du matériel et des activités qui stimulent son imagination et l'encouragent à exploiter de nouvelles idées.

En résumé, le jeune enfant a besoin d'expériences concrètes avec différentes personnes et divers matériaux afin d'établir une base solide pour la pensée abstraite qui doit suivre. Il a besoin d'expériences qui mènent à l'éclosion de la pensée logique, de la lecture, de l'écriture et de la mathématique. Il lui faut aussi des expériences qui stimulent l'imagination, font appel à la créativité et développent des moyens non verbaux de compréhension et d'expression. On doit encourager l'enfant à s'exprimer par divers moyens comme les arts, le mouvement, la musique, le théâtre et le langage.

5. Le jeu est essentiel au développement de l'enfant

Le jeu occupe une place centrale dans la croissance de l'enfant. Il comprend toute activité que l'enfant choisit librement et qu'il contrôle à sa guise. Le jeu n'est ni imposé ni dominé par l'adulte. C'est un moyen d'apprentissage de première importance. Il constitue une occasion naturelle d'acquérir de nouvelles connaissances, d'apprendre de nouvelles habiletés et d'exercer celles qui sont connues, dans une atmosphère sans risques. Il fait naître de nombreuses situations où l'enfant peut observer, découvrir, raisonner et résoudre des problèmes. Le jeu fait appel à la fois aux habiletés physiques et intellectuelles, à la santé affective, à la créativité et à l'aptitude à s'entendre avec les autres.

Les parents, le personnel d'ECS et la communauté doivent mettre à la disposition de l'enfant le matériel, le temps et l'espace requis pour qu'il ait l'occasion de jouer tous les jours. Ils peuvent prévoir avec soin et fournir des occasions de mettre à profit la tendance naturelle au jeu. Par exemple, un peu d'eau ou de sable peuvent permettre à l'enfant d'expérimenter des textures ou des sons divers qui l'aideront à comprendre des concepts tels que le poids, les dimensions, la forme, la rugosité, etc. Quand les matériaux appropriés sont mis à la portée de l'enfant et qu'on lui laisse le choix de les utiliser à son gré, il trouvera des activités qui reflètent ses besoins, ses intérêts et son niveau de développement.

Le rôle des parents et du personnel ne se limite pas à structurer l'environnement pour qu'il soit propice au jeu. Les adultes sont appelés à faire des suggestions ou à poser des questions destinées à renforcer, approfondir ou clarifier ce qui est appris par le jeu sans, pour cela, enlever à l'enfant le contrôle de son activité.

6. Les parents jouent un rôle de premier plan dans le développement de l'enfant

La famille immédiate procure à l'enfant le premier et le plus important environnement. Un nombre croissant d'études confirment qu'on commence à apprendre dès les premiers jours de la vie. Puisqu'ils contrôlent et structurent l'environnement, les parents et autres pourvoyeurs de soins sont les premiers éducateurs de l'enfant. Par son contact quotidien avec ses parents, l'enfant développe ses pensées, son langage, sa compréhension du monde et sa situation par rapport à celui-ci.

Les parents sont intimement liés à la satisfaction des besoins matériels primordiaux de l'enfant comme l'alimentation et l'hygiène. Ils répondent également à ses besoins d'amour, de sécurité et d'interaction avec autrui et rendent possible des activités stimulantes qui permettent à l'enfant d'exprimer sa personnalité et sa créativité.

Un grand nombre de facteurs influent sur la capacité des parents de répondre aux besoins de leurs enfants. Par exemple, des connaissances en psychologie du développement aident les parents à stimuler leurs enfants sur les plans physique et mental.

La structure et la fonction de la famille ont évolué par suite de changements technologiques et sociaux, de conditions économiques nouvelles et de la mobilité géographique. Les parents seront mieux préparés à faire face à ces nouvelles situations s'ils ont l'occasion de perfectionner leurs connaissances sur la croissance et leurs habiletés à travailler avec les jeunes enfants.

7. Il existe un besoin pour des services attentifs et coordonnés

Il y a un grand nombre d'agences dont la fonction est de fournir des services aux jeunes enfants et à leurs familles. Les parents et le personnel veulent être informés des services disponibles et des démarches nécessaires pour les obtenir. Un système de coopération, aux niveaux local et régional, est nécessaire pour que les programmes qui sont offerts répondent aux besoins des enfants, des parents et du personnel.

On a proposé à plusieurs reprises de coordonner les services afin d'obtenir un réseau plus complet, plus efficace et moins fragmenté. On peut réaliser cette coordination par la communication et la coopération entre les services sur les plans du personnel, des fonds et du matériel. Grâce à des services de coordination, les programmes sociaux, les programmes de santé, d'éducation et de loisirs, qui sont présentement administrés séparément, pourraient former un réseau qui répondrait collectivement aux besoins des enfants, des parents et du personnel.

Deuxième partie
Buts d'Early Childhood Services

Les buts d'Early Childhood Services (ECS) sont fondés sur les postulats et les principes décrits dans la première partie. Ils définissent l'orientation, l'ampleur et les résultats espérés des programmes pour les enfants, les parents, le personnel et les services communautaires. Les buts sont les suivants:

1. Contribuer à la formation d'une image de soi positive chez le jeune enfant. Ceci comprend la connaissance, l'acceptation et l'appréciation de soi en tant qu'individu ainsi que l'acceptation et l'appréciation des autres en tant qu'individus.

2. Favoriser le développement physique du jeune enfant. On doit viser, entre autres, à assurer des services de santé appropriés, en particulier dans les domaines de la nutrition et des soins dentaires. On doit également favoriser le développement de la motricité globale, de la motricité fine et des habiletés perceptivo-motrices.

3. Favoriser le développement affectif, social et moral du jeune enfant. Ceci comprend l'expérience et l'expression des émotions, la manifestation de l'indépendance et le développement de rapports positifs avec autrui.

4. Favoriser le développement intellectuel du jeune enfant. Ceci comprend le développement des processus de la pensée ainsi que l'acquisition et l'utilisation du langage.

5. Favoriser le développement de la créativité chez le jeune enfant. Ceci comprend l'utilisation des expériences passées pour faire surgir des idées nouvelles ou créer des méthodes ou des produits originaux. Ceci comprend également l'expression de soi-même par l'imagination créatrice, le langage, la musique, le mouvement, le théâtre et les beaux-arts.

6. Contribuer à la participation des parents. Celle-ci comprend une variété de moyens par lesquels les parents peuvent prendre part à la création, à la mise sur pied et à l'évaluation des programmes d'ECS.

7. Augmenter la compétence du personnel en lui fournissant l'occasion d'acquérir les connaissances, les attitudes et les habiletés nécessaires à la création, la mise sur pied et l'évaluation de programmes conformes à la philosophie d'ECS.

8. Contribuer à la formation d'un système complet et coordonné de services aux jeunes enfants ayant pour fonction de:
   a. susciter les occasions pour les individus, les familles et les communautés d'identifier leurs besoins à l'égard des jeunes enfants et de collaborer à satisfaire ces besoins.
   b. identifier les lacunes dans les services aux jeunes enfants et à leurs familles.
   c. utiliser les services existants pour les jeunes enfants et leurs familles.
   d. créer et fournir les services requis.
   e. planifier et mettre sur pied un réseau de services coordonnés.

Troisième partie
Dimensions des programmes

Introduction

Cette section définit les dimensions que possèdent les programmes offerts par Early Childhood Services (ECS). Ces dimensions découlent de la philosophie et des buts présentés dans les deux premières parties; ce sont: le développement physique, comprenant la santé et les habiletés physiques; le développement intellectuel et celui de la créativité; la participation des parents; le perfectionnement du personnel et la coordination des services communautaires.

Les dimensions sont divisées en objectifs pour les parents, le personnel, les services communautaires et les jeunes enfants. Ces objectifs permettent d'identifier les éléments essentiels des programmes d'ECS et donnent des indications d'ordre général pour la création, la mise sur pied et l'évaluation des programmes, sans compromettre la flexibilité nécessaire pour satisfaire la diversité des besoins locaux. En s'appuyant sur cette base, on pourra créer et appliquer un grand nombre de moyens d'action appropriés aux besoins des enfants et de leurs familles.

Les dimensions 1 à 6, qui correspondent aux dimensions du développement chez l'enfant, sont traitées séparément par souci de clarté et de relief mais elles sont toutes interdépendantes. Par exemple, l'expression de la créativité est à la fois un processus intellectuel (formation d'idées) et une expérience affective (expression d'émotions). De même, l'image de soi exerce une influence sur les performances physique, sociale et intellectuelle de l'enfant et, en retour, subit l'influence de ces dernières.

La présente partie est surtout consacrée aux besoins fondamentaux qui sont communs à tous les jeunes enfants. Cependant, certains enfants et leurs familles ont des besoins particuliers dans certains aspects de leur développement. La catégorie "besoins spéciaux" s'adresse à ces cas particuliers.

Développement moral

L'acquisition de la conduite morale chez l'enfant se fait par l'imitation de modèles de comportement. Ces derniers proviennent principalement des parents. En conséquence, les éducateurs et les autres adultes qui travaillent auprès des jeunes enfants n'ont pas la responsabilité première dans ce domaine. Néanmoins, ils peuvent jouer un rôle de soutien important dans le renforcement des valeurs et des attitudes généralement considérées souhaitables par la famille, l'église et la société.

Bien que le développement moral et spirituel ne constitue pas une dimension distincte dans le présent document, les parents et les agents de programmes locaux d'ECS sont appelés à porter une attention particuliére à ces aspects du développement quand ils planifient leur programme.

On peut aider considérablement les enfants à devenir des êtres autonomes avec une solide identité, un bon jugement et la capacité de contrôler leur conduite, en faisant preuve de compassion, d'équité et d'encouragement à leur égard, notamment devant leurs pairs. Un grand nombre de facteurs influencent le développement des attitudes et du comportement moral chez l'enfant - la qualité des interactions du personnel avec les enfants, la façon dont les conflits interpersonnels sont réglés et le respect que les enseignants et les autres adultes manifestent entre eux et à l'égard des enfants.

Responsabilité pour les dimensions des programmes

Bien que la famille tienne le rôle le plus important, il y a également des programmes locaux, des comités de coordination régionaux, des ministères et des agences communautaires qui partagent la responsabilité de répondre aux besoins fondamentaux et spéciaux des enfants. Les agents de programmes d'ECS sont les commissions scolaires, les écoles privées et les sociétés à but non lucratif.

Les dimensions décrites dans cette section s'adressent aux parents et au personnel qui participent à des programmes d'ECS locaux ainsi qu'aux services communautaires (y

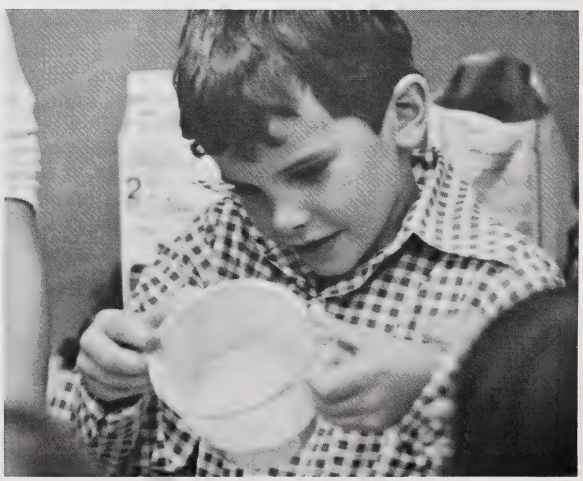

compris les ministères) qui partagent, avec ces programmes, la responsibilité de répondre aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles en matière de santé, de loisirs, d'éducation et de services sociaux.

Les parents, le personnel et les services communautaires sont invités à adapter ces dimensions aux besoins particuliers et aux niveaux de développement de chaque enfant.

1. Développement de l'image de soi

L'image de soi occupe une place centrale dans le développement. Elle influe sur la performance physique, intellectuelle, sociale et sur la créativité de l'enfant. Inversement, ces dernières influencent la perception de soi et l'opinion que l'enfant se forme de lui-même. En conséquence, pour favoriser le développement d'une image de soi positive chez le jeune enfant, il est important pour les parents, le personnel et les services communautaires de:

1.1 perfectionner leur connaissance et leur compréhension des facteurs qui contribuent au développement d'une image de soi positive chez le jeune enfant.

1.2 accepter chaque enfant et reconnaître sa valeur en tant qu'être humain. Ceci comprend le respect de sa famille, de sa langue et de sa culture.

1.3 planifier des activités qui aident l'enfant à exprimer son opinion de lui-même.

1.4 reconnaître les différences individuelles sur le plan de l'image de soi et planifier des programmes en conséquence.

1.5 planifier des activités et procurer du matériel qui favorise le développement d'une image de soi positive.

Les programmes doivent promouvoir le développement d'une image de soi positive en fournissant au jeune enfant l'occasion de:

1.6 perfectionner sa connaissance et son acceptation de lui-même et reconnaître sa valeur en tant que personne. Ceci comprend l'acceptation de ses limites.

1.7 perfectionner sa connaissance et son acceptation des autres et reconnaître leur valeur en tant que personnes. Ceci comprend l'acceptation de leurs forces et de leurs faiblesses.

1.8 développer et cultiver un sentiment de fierté à l'égard de sa famille, de sa langue et de son patrimoine culturel.

1.9 développer son estime de soi en prenant conscience de sa compétence et en connaissant le succès.

Besoins spéciaux

Certains enfants ont peu d'estime de soi. Cela peut affecter tous les aspects de leur comportement et de leur performance. Les programmes doivent:

1.10 identifier et aider les enfants qui ont peu d'estime de soi.

2. Santé et développement physique

Santé et sécurité

Pour assurer que le jeune enfant soit en bonne santé, les parents, le personnel et les services communautaires doivent:

2.1 reconnaître le besoin de maintenir un niveau adéquat de santé physique et mentale chez le jeune enfant.

2.2 procurer un environnement qui fournisse et maintienne un niveau adéquat de santé physique et mentale chez le jeune enfant. Ceci comprend:

a. un environnement libre de tout ce qui constitue une cause reconnue d'accidents.
b. un environnement libre de tout ce qui constitue une cause reconnue de maladie.

2.3 planifier des programmes qui visent à satisfaire les besoins des jeunes enfants en matière de santé et de sécurité. Entre autres, favoriser l'acquisition par l'enfant de connaissances et d'attitudes qui conduisent à une vie saine et sécuritaire.

2.4 perfectionner leur connaissance et leur compréhension des principes de nutrition afin de favoriser:
   a. l'adoption d'une saine alimentation;
   b. la planification d'activités et de programmes d'information sur la nutrition;
   c. l'évaluation des attitudes sur la nutrition et la création de stratégies de changement, s'il y a lieu.

2.5 perfectionner leur connaissance et leur compréhension des bonnes habitudes en matière de santé dentaire.

Besoins spéciaux

Certains enfants ont des besoins spéciaux en matière de santé. Les programmes doivent:

2.6 identifier et évaluer les problèmes de santé chez les jeunes enfants.

2.7 aider les jeunes enfants qui ont des problèmes de santé.

Développement physique

Pour assurer le développement physique normal du jeune enfant, il est important pour les parents, le personnel et les services communautaires de:

2.8 perfectionner leur connaissance et leur compréhension du développement physique chez le jeune enfant. Ceci comprend:
   a. évaluer les capacités physiques de l'enfant.
   b. reconnaître et accepter les différences individuelles, sur le plan du développement physique.

2.9 planifier des programmes qui visent à satisfaire les besoins physiques des enfants.

2.10 planifier des activités et procurer du matériel qui contribuent au développement des habiletés physiques chez le jeune enfant.

Les programmes doivent favoriser le développement physique du jeune enfant en lui fournissant l'occasion de:

2.11 développer sa **motricité globale**

Cette habileté fait appel à la participation des gros muscles dans des activités telles que ramper, marcher, courir, sauter, bondir, grimper et nager.

2.12 développer sa **motricité fine**

Cette habileté fait intervenir les muscles des bras, des mains et des doigts. Elle comprend la souplesse et la dextérité des doigts et des mains. Elle est présente

dans les activités qui requièrent la manipulation de petits objets.

2.13 développer ses **habiletés perceptivo-motrices**

Ces habiletés permettent d'intégrer les messages fournis par les sens et les réactions motrices. Par exemple, les activités coordonnées comme botter ou attraper une balle font appel aux habiletés perceptivo-motrices.

Les principales habiletés perceptivo-motrices sont:

a. **la prise de conscience de son corps:**
la capacité d'identifier les parties de son corps et d'en comprendre les fonctions.

b. **la perception spatiale:**
la conscience de l'espace occupé par le corps et la capacité de se déplacer dans l'espace.

c. **le sens de l'orientation:**
la perception des directions: gauche-droite, haut-bas, devant-derrière, de côté, etc.

d. **la perception temporelle:**
le synchronisme nécessaire à tout mouvement coordonné comme celui qui permet d'attraper une balle ou de la faire rebondir.

e. **la perception sensorielle:**
la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût.

2.14 développer ses **habiletés motrices fondamentales.** Ces habiletés comprennent:

a. **la coordination:**
la capacité d'intégrer l'information provenant des sens au système moteur pour produire des mouvements coordonnés et efficaces. Par exemple, coordination de la vision avec les mouvements de la main ou du pied pour botter, attraper, lancer, frapper ou grimper.

b. **l'équilibre et la stabilité:**
la capacité d'apprécier dans son corps un changement qui en déplace l'équilibre et de rétablir ce dernier par un mouvement rapide et précis.

c. **la locomotion:**
la capacité de se déplacer d'un point vers un autre par une variété de mouvements et de trajets (en ligne droite, courbe, en zigzag).

d. **le rythme:**
la capacité de répéter des mouvements réguliers comme on en trouve dans la danse, la marche au pas ou quand on bat la mesure avec les mains. Le rythme est un élément essentiel de tout mouvement coordonné.

Besoins spéciaux

Certains enfants ont des besoins spéciaux en matière de développement physique. Les programmes doivent:

2.15 identifier et évaluer les problèmes sensoriels et physiques chez le jeune enfant.

2.16 aider les enfants handicapés sur les plans sensoriel et physique.

3. Développement social

Pour favoriser le développement social du jeune enfant, il est important pour les parents, le personnel et les services communautaires de:

3.1 perfectionner leur connaissance et leur compréhension du développement social chez le jeune enfant. Ceci comprend:
a. évaluer la nature des interactions de l'enfant avec autrui.
b. établir les normes de conduite et donner l'exemple de comportements appropriés.
c. reconnaître et accepter les différences individuelles sur le plan du développement social.

3.2 reconnaître et accepter l'individualité de chaque enfant et son appartenance à une famille, à un ou plusieurs groupes de pairs, à une communauté et à une culture.

3.3 encourager le respect mutuel, l'acceptation et l'attention aux besoins d'autrui chez les enfants et les adultes.

3.4 créer un environnement qui encourage l'interaction entre les enfants et les adultes.

3.5 planifier des programmes qui visent à satisfaire les besoins de l'enfant sur le plan social.

3.6 planifier des activités et fournir du matériel qui contribuent au développement social du jeune enfant.

Les programmes doivent favoriser le développement social de l'enfant en lui fournissant l'occasion de:

3.7 développer des rapports positifs avec les autres (familles, pairs, personnel et autres adultes dans la communauté).

3.8 collaborer et partager avec autrui.

3.9 prendre conscience de son héritage culturel et apprendre à respecter les autres groupes culturels de la communauté.

3.10 apprendre à régler les conflits en employant une méthode appropriée à la solution de problèmes.

3.11 se sensibiliser aux besoins des autres et accepter les différences individuelles.

3.12 prendre conscience de la communauté et se familiariser avec ses ressources telles que parents de quartiers (block parents), hôpitaux, etc.

3.13 faire partie d'un groupe où il sera appelé à:
a. donner et recevoir des directives
b. écouter
c. donner de l'aide à ses pairs et aux adultes et recevoir leur aide en retour.

Besoins spéciaux

Certains enfants éprouvent des difficultés à entretenir des relations interpersonnelles. Les programmes doivent:

3.14 identifier, évaluer et aider les enfants qui ont des difficultés à s'entendre avec autrui.

4. Développement affectif

Pour favoriser le développement affectif du jeune enfant, il est important pour les parents, le personnel et les services communautaires de:

4.1 perfectionner leur connaissance et leur compréhension des besoins affectifs du jeune enfant. Ceci comprend:
   a. évaluer les besoins affectifs de l'enfant.
   b. reconnaître et accepter les différences individuelles sur le plan émotif.

4.2 créer un environnement où l'enfant est accepté, respecté et où il se sent en sécurité.

4.3 aider l'enfant à reconnaître ses émotions et à trouver des moyens appropriés de les exprimer.

4.4 planifier des programmes qui visent à satisfaire les besoins affectifs des enfants.

4.5 planifier des activités et procurer du matériel qui favorisent le développement affectif du jeune enfant.

4.6 reconnaître, accepter et exprimer leurs propres émotions.

4.7 apprendre à reconnaître et à respecter les émotions des autres.

Les programmes doivent favoriser le développement affectif du jeune enfant en lui fournissant l'occasion de:

4.8 reconnaître, accepter et exprimer ses émotions.

4.9 faire face aux échecs et aux frustrations.

4.10 exprimer sa colère de façon appropriée.

4.11 donner et recevoir de l'affection.

4.12 exhiber des comportements appropriés sur le plan affectif.

4.13 devenir indépendant.

4.14 prendre des décisions.

4.15 faire preuve d'initiative.

4.16 s'intéresser à des activités autonomes.

Besoins spéciaux

Certains enfants ont des besoins spéciaux en matière de développement affectif. Les programmes doivent:

4.17 identifier et évaluer les problèmes affectifs des jeunes enfants.

4.18 aider les jeunes enfants qui ont des problèmes affectifs.

5. Développement intellectuel

Pour favoriser le développement intellectuel du jeune enfant, il est important pour les parents, le personnel et les services communautaires de:

5.1 perfectionner leur connaissance et leur compréhension du développement intellectuel du jeune enfant. Ceci comprend:
   a. comprendre les stages du développement cognitif.
   b. évaluer les besoins intellectuels de l'enfant.
   c. reconnaître et accepter les différences individuelles en matière de développement intellectuel.

5.2 planifier des programmes qui visent à satisfaire les besoins intellectuels de l'enfant.

5.3 procurer un environnement qui encourage l'enfant à apprendre par lui-même.

5.4 planifier des activités et fournir du matériel qui favorisent le développement intellectuel et qui conviennent au niveau de développement de chaque enfant.

5.5 encourager l'enfant à jouer, échanger avec lui et participer de façon appropriée au jeu afin de favoriser certains apprentissages souhaitables.

Les programmes doivent promouvoir le développement intellectuel en fournissant au jeune enfant l'occasion de:

5.6 choisir, planifier et organiser ses propres activités intellectuelles pour une part importante du temps passé dans le cadre du programme.

5.7 développer le goût d'apprendre.

5.8 développer le sens de l'observation par l'acquisition et l'organisation de renseignements sur les objets et les événements et ce, grâce aux cinq sens.

5.9 connaître et comprendre les propriétés des objets et des événements qui entourent l'enfant. Ceci comprend:
   a. classer des objets selon certaines propriétés communes telles que la couleur, la grandeur, la forme et la texture.
   b. comparer des objets pour leur grandeur, leur forme, leur masse, leur volume et leur poids.
   c. placer des objets ou classer des événements dans un ordre logique.
   d. se servir d'unités de mesure.
   e. grouper des objets ou des événements en paires, suivant des critères logiques.

5.10 acquérir une compréhension des rapports de cause à effet.

5.11 acquérir des notions de nombre, d'espace et de temps.

5.12 apprendre à questionner et à résoudre des problèmes.

5.13 développer sa compétence linguistique. Ceci comprend:
   a. l'utilisation de sons, de mots et de structures grammaticales.
   b. la compréhension et l'utilisation de la description, de la narration et de l'explication.
   c. l'utilisation du langage pour la communication avec soi-même et avec les autres.
   d. l'enrichissement du vocabulaire.
   e. la compréhension et la communication de directives verbales.

5.14 développer son attention auditive. Ceci comprend:

   a. la capacité d'écouter une histoire et de la raconter à son tour.
   b. la perception rudimentaire des différences entre les sons et l'identification de ces derniers.
   c. la répétition d'agencements sonores simples.

d. la capacité de se rappeler une instruction verbale simple et de la suivre.

5.15 prendre conscience du rôle que l'imprimé, l'électronique et les autres supports non imprimés jouent en tant que moyens de communication et banques d'information.

Besoins spéciaux

Certains enfants ont des besoins spéciaux sur le plan intellectuel. Les programmes doivent:

5.16 identifier et évaluer les problèmes d'apprentissage chez le jeune enfant.

5.17 aider les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage.

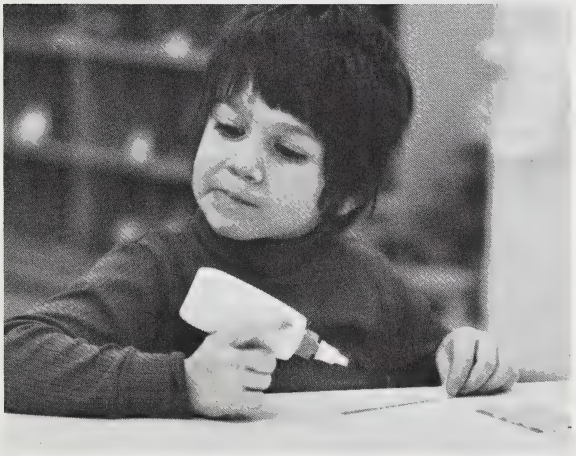

5.18 identifier, évaluer et aider à corriger les problèmes de langage persistants.

6. Développement de la créativité

L'imagination comprend l'aptitude à utiliser son expérience pour produire de nouvelles idées ou de nouvelles associations d'idées. Elle est essentielle à l'expression de la créativité et à la solution de problèmes et se reconnaît à:

a. la découverte de façons uniques et originales d'utiliser les choses.

b. la capacité de donner plus d'une réponse à une question.

c. la capacité de trouver plus d'une solution à un problème.

Commune à tous les enfants, y compris ceux qui ont des besoins spéciaux, l'imagination est un moyen d'exploration, d'expérimentation, d'invention et de découverte qui s'exprime souvent sous une forme visible ou qui aboutit à un produit par lequel l'enfant communique ses pensées, ses idées ou ses émotions. Dans cette section, la créativité est mise en relief; cependant, cette capacité de penser et de s'exprimer avec originalité anime tous les aspects du développement: physique, affectif, intellectuel, social, image de soi.

Pour favoriser le développement de la créativité chez le jeune enfant, il est important pour les parents, le personnel et les services communautaires de:

6.1 perfectionner leur connaissance et leur compréhension du développement de la créativité chez l'enfant.

6.2 reconnaître et apprécier la créativité qui se manifeste chez tout enfant.

6.3 adopter des attitudes favorables à l'expression de la créativité chez le jeune enfant.

6.4 reconnaître et accepter les différences et les préférences individuelles en matière d'expression créatrice.

6.5 planifier des activités et procurer du matériel qui encouragent l'expression de la créativité et stimulent l'imagination du jeune enfant.

6.6 planifier des programmes qui visent à satisfaire le besoin, chez l'enfant, de développer son imagination et d'exprimer sa créativité.

6.7 respecter les questions inattendues et les idées originales.

Les programmes doivent promouvoir le développement de la créativité en fournissant au jeune enfant l'occasion de:

6.8 explorer les propriétés d'une grande gamme de matériaux et de phénomènes comprenant des objets naturels et artificiels, du matériel pour les arts plastiques, les sons et le mouvement.

6.9 réaliser leurs idées dans une ambiance rassurante et sécuritaire.

6.10 exprimer leurs idées, leurs perceptions, leurs émotions et leurs pensées par le langage, les sons, les formes, la couleur et le mouvement.

6.11 développer une approche ouverte et flexible à la solution de problèmes.

6.12 développer l'acuité des sens.

6.13 communiquer spontanément et sans inhibition à travers divers moyens d'expression.

6.14 avoir des idées et réaliser des produits originaux ou inattendus.

6.15 vivre des situations imaginaires et jouer à être des personnes différentes, des objets, des formes, des couleurs, etc.

6.16 apprendre à poser de bonnes questions.

6.17 devenir réceptif aux nouvelles expériences.

Besoins spéciaux

Certains enfants sont particulièrement doués sur le plan de la créativité. Les programmes doivent:

6.18 révéler les enfants qui ont des talents créateurs exceptionnels et favoriser leur épanouissement.

7. Participation des parents

La participation des parents comprend toute activité qui rapproche ces derniers de leurs enfants, des enseignants ou des personnes ressources de la communauté et qui leur permet de contribuer au développement de leurs enfants et de grandir eux-mêmes. Cette participation des parents dans le programme éducatif des enfants est profitable à l'enfant et aux parents et améliore le programme.

Les programmes doivent susciter la collaboration des parents en leur fournissant l'occasion de:

7.1 identifier leurs besoins et les situer par rapport à la philosophie, les buts et les dimensions des programmes contenus dans le présent document.

7.2 planifier et mettre sur pied des programmes destinés à satisfaire ces besoins et à fournir aux parents l'occasion de:

a. accroître leurs connaissances et acquérir les habiletés et les attitudes qui leur permettent de répondre aux besoins fondamentaux et spéciaux de leurs enfants. Ceci comprend être informé de la nature et des origines des handicaps et de l'intégration des enfants handicapés dans les programmes éducatifs réguliers.

b. participer à des séances consultatives et décisionnelles consacrées au développement de politiques, à l'administration, à la planification, la mise sur pied et l'évaluation des programmes.

c. participer à l'éducation de leurs enfants à la maison.

d. fournir une contribution en tant que personnes ressources.

e. travailler à titre d'aides dans un centre ou un foyer.

f. agir comme représentants des enfants.

g. participer au soutien des programmes en organisant des campagnes de souscription, en procurant du matériel ou en préparant des circulaires.

Besoins spéciaux

Les programmes doivent permettre aux parents d'enfants exceptionnels de:

7.3 être bien informés sur la particularité de leur enfant et sur ses répercussions.

7.4 participer aux décisions qui concernent le placement de leurs enfants, qui déterminent la nature des programmes qui sont offerts et qui visent à transférer dans le foyer les techniques issues des programmes.

7.5 faciliter leur adaptation à la situation en s'inscrivant à des associations ou des groupes d'intérêt.

8. Perfectionnement du personnel

On ne peut trop insister sur l'importance de maintenir un personnel compétent pour fournir des expériences d'apprentissage appropriées aux jeunes enfants. L'ECS Task Force on Teacher Competence (1976) conclut que "la nature des rapports que l'enseignant établit avec chaque enfant et avec les parents est l'élément le plus important de tout programme pour jeunes enfants."

La "compétence", chez l'enseignant, est une synthèse de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Elle comprend la capacité de:

8.1 créer et mettre sur pied des programmes pour enfants;
   a. observer les enfants et noter leurs particularités en vue de planifier les programmes et d'identifier les problèmes spéciaux;
   b. planifier et mettre sur pied des activités fondées sur les besoins et les intérêts de chacun des enfants;
   c. offrir aux enfants des possibilités et des activités qui favorisent le développement du langage, des aptitudes à résoudre les problèmes, du comportement social, des cinq sens et de la coordination musculaire.

8.2 être un modèle de comportement efficace pour les enfants et les autres adultes,
   a. en faisant preuve de curiosité;
   b. en partageant ce qu'il sait avec les parents;
   c. en favorisant la participation des parents dans l'éducation de leurs enfants;
   d. en communiquant efficacement, en écoutant attentivement et en s'exprimant avec naturel.

8.3 Aider l'enfant à devenir compétent dans ses rapports avec les autres enfants, les adultes et le milieu physique et à y trouver satisfaction,
   a. en l'encourageant à explorer son environnement;
   b. en faisant preuve d'empathie pour ce qu'il ressent;
   c. en discutant avec lui de son progrès et de ses succès;
   d. en traitant les cas de comportement inacceptable, chacun selon la situation, plutôt qu'à partir de règles rigides appliquées sans discrimination.

Pour assurer que le personnel possède les compétences nécessaires, il est important pour les agents et le personnel des programmes locaux de:

8.4 identifier les besoins de perfectionnement du personnel. La marche à suivre pour définir ces besoins comprend:
   a. l'identification des lacunes dans les connaissances et les techniques, en ce qui concerne le développement de l'enfant et les programmes en vigueur;
   b. l'acquisition des connaissances requises sur le développement de l'enfant;
   c. l'acquisition des techniques nécessaires à la planification, la mise sur pied et l'évaluation de programmes qui tiennent compte des interrelations entre les besoins fondamentaux de l'enfant;
   d. l'utilisation de méthodes appropriées pour identifier et satisfaire les besoins spéciaux des enfants et de leurs familles.

8.5 planifier, mettre sur pied et évaluer un programme "maison" qui réponde aux besoins.

9. Coordination des services communautaires

Pour qu'Early Childhood Services atteigne les buts fixés, il est important que les parents et le personnel identifient et utilisent les services communautaires et régionaux qui s'adressent aux jeunes enfants et à leurs familles. Il est important, du point de vue de l'enfant et de sa famille, que ces services soient accessibles et coordonnés. En conséquence, pour satisfaire les besoins des enfants et de leurs familles, il est important pour les agents, les coordonnateurs et le personnel d'ECS de:

9.1 identifier les ressources communautaires et régionales qui peuvent servir à répondre aux besoins du jeune enfant et de sa famille;

9.2 utiliser toutes les ressources physiques et humaines disponibles pour améliorer le contenu des programmes locaux; par exemple, une piscine ou un programme de danse artistique.

9.3 consulter, s'il y a lieu, les personnes ressources qui possèdent des connaissances spécialisées dans la communauté;

9.4 planifier, mettre en vigueur et évaluer les moyens d'améliorer la coordination des services pour le jeune enfant et sa famille. Ceci comprend la participation à des activités de coordination régionale.

Les programmes locaux, les services communautaires et les ministères doivent:

9.5 identifier les besoins de la communauté en matière de services aux jeunes enfants et aux familles dans les domaines de la santé, de l'éducation, des loisirs et des services sociaux;

9.6 identifier les lacunes dans les services de santé, les services sociaux, éducatifs et de loisirs destinés au jeune enfant et à sa famille.

9.7 fournir les services, ou veiller à leur création, en réponse aux besoins identifiés par le personnel, la famille ou la communauté;

9.8 utiliser et appuyer les services communautaires existants qui répondent aux besoins spéciaux des jeunes enfants et de leurs familles;

9.9 favoriser le fonctionnement à la fois indépendant et coordonné des services pour le jeune enfant et sa famille.

Bibliographie

On a consulté un vaste répertoire de monographies et d'ouvrages théoriques sur le développement de l'enfant au cours de la rédaction des Dimensions des programmes qui figurent dans le présent document. On peut se procurer la liste de ces ouvrages en s'adressant à:

Early Childhood Services Branch
Alberta Education
10th Floor, West Tower
Devonian Building
11160 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5K 0L2

N.L.C. - B.N.C.
3 3286 05981598 1